

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission N° 83

Chargée de l'examen du préavis N° 2018/32

Relevage et transformations sonores du Grand Orgue de l'église Saint-François

Président :	M.	Maurice	Calame	PLR Les Libéraux Radicaux
Membres :	M.	Henri	Klunge	PLR Les Libéraux Radicaux, en remplacement de Mme Françoise Longchamp
	M	Gianfranco	Gazzola,	Socialiste
	M.	Namasivayam	Thambipillai	Socialiste
	Mme	Caroline	Alvarez-Henry	Socialiste
	M.	David	Raedler	Les Verts
	Mme	Karine	Roch	Les Verts
	Mme	Magali	Crausaz-Mottier	Ensemble à gauche
	M.	Georges-André	Clerc	Libéral-conservateur en remplacement de Pierre Oberson
	M.	José	Marthino	Le Centre
	M.	Roger	Vagnières	UDC
Absente :	Mme	Line	Golestani Droël	Socialiste

Représentants de l'administration :

	M.	David	Payot	Conseiller municipal de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers DEJQ
	M.	Nkiko	Nsengimana	adjoint administratif, secrétariat général de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, DEJQ
	M.	Benjamin	Righetti	organiste titulaire à l'église St-François, secrétariat général de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, DEJQ
Notes de séance:	Mme	Estelle	M'Bras Kouadio	secrétaire du domaine cultes et temples, secrétariat général de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, DEJQ

Lieu et date

Eglise St-François, Place St-François, 1004 Lausanne (Eglise et sacristie)

5 octobre 2018

Conseil communal de Lausanne

Présentation de l'orgue

M. Righetti, organiste titulaire, fait la présentation du Grand Orgue de l'église St-François : sa composition, son histoire, ses qualités artistiques et techniques. Il détaille en visualisant les éléments qui feront l'objet de l'entretien général: la tuyauterie, les sommiers, la traction, le levier Kuhn, le tirage des jeux, la console, la soufflerie, la boîte expressive, la charpente, le buffet et les garnitures. Il explique les transformations sonores et les qualités musicales nouvelles qui seront introduites: le pédalier, le clairon du clavier, le software du combineur électrique.

Points discutés

Définition du mot relevage

Le relevage est la révision d'un orgue par un facteur d'orgue. Il s'agit d'un mot ancien qui est utilisé depuis le 18^{ème} siècle dans le monde de l'orgue.

Périodicité du relevage

Pour un instrument joué en moyenne 2 à 3 heures par semaine, avec un entretien courant régulier, il est conseillé de faire un relevage tous les 30 ans. Sur un instrument de la taille de celui de St-François et qui fonctionne de surcroît 7 heures par jour en moyenne, un relevage tous les 20 à 25 ans peut être considéré comme adéquat pour une bonne espérance de vie de l'instrument. De plus, la nécessité du relevage vient à propos du fait que lors du relevage général de 1995, les coulisses de registre dans les sommiers jadis couvertes de talc pour laisser passer l'air ont été recouvertes d'un nouvel enduit, un vernis considéré comme révolutionnaire dans la manufacture d'orgue de ces années parce qu'il permettait de faire tout coulisser sans talc. Sauf qu'au bout de 20 ans, le vernis en question se craquelle et qu'actuellement il fait apparaître de petites feuilles de vernis un peu partout. Pendant les périodes d'été les registres collent lorsqu'il fait chaud. Par conséquent, il y a une partie de l'instrument qui ne réagit pas et certains sons ne sortent pas. Toutes les coulisses seront donc décapées lors du relevage pour revenir à l'ancienne méthode du talc.

Modalités de mise à disposition de l'orgue

M. Righetti indique que pour tous les organistes titulaires, l'utilisation de l'instrument pour son exercice personnel et donner des leçons est comprise dans leur contrat. Dans son cas précis, M. Righetti confirme qu'il dispose gratuitement de l'orgue. Il en est de même pour les élèves de l'HEMU et du Conservatoire lors de leurs cours. Par contre, il précise que les autres utilisateurs payent un émolument modique trimestriel lorsqu'ils s'exercent sur les orgues de St-François.

Fabrication des pièces

Tout devrait être fabriqué sur place même s'il n'est pas exclu que quelques pièces retournent en atelier. En effet, il y aura un échafaudage devant l'instrument afin d'agrandir la galerie d'orgue et les 5400 tuyaux vont être sortis au fur et à mesure, puis nettoyés et cela permettra aussi d'accéder à la mécanique qui est derrière pour les révisions et réparations éventuelles.

Modernisation de l'orgue

Il n'est pas prévu de moderniser plus l'orgue, seul un port usb existant permet de sauvegarder les registrations de chaque utilisateur. Chaque étudiant peut ainsi retrouver ses registrations lorsqu'il vient utiliser l'orgue.

Conseil communal de Lausanne

Devis général

Un des enjeux concernant le devis général était de savoir si les travaux avaient été soumis à un appel d'offres sur les marchés publics. Le fait de ne pas y avoir recouru s'explique par le fait que la manufacture d'orgue Kuhn SA à qui ont été confiés les précédents travaux de relevage a une connaissance intime de l'instrument et s'en occupe depuis plus d'un siècle maintenant.

En principe, selon les négociations faites jusqu'à ce jour, il ne devrait pas y avoir d'augmentation du budget.

Fermeture de l'église

L'église devrait rester ouverte pendant la durée des travaux. Par contre, l'accès principal par la porte en bronze sera fermé et seuls les accès latéraux resteront ouverts. Par ailleurs les horaires d'ouverture risquent d'être un peu modifiés.

Eglise St.-François et jeux Olympiques de la Jeunesse de 2020

L'église St-François servira d'espace de culte lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2020 (JOJ 2020). Il dit que tout sera mis en œuvre pour faire en sorte que les travaux de relevage et de transformations sonores prévus soient achevés dans les délais.

Vote des conclusions

Les conclusions 1 à 3 sont acceptées à l'unanimité.

Lausanne, le 8 décembre 2018

Le rapporteur
Maurice Calame

